

2023-4546  
2023-08-28

Container label

Green Way Liquid Ant and Roach Killer Refill

Insecticide Solution

COMMERCIAL

Honeydew Formula

Use Indoors or Outdoors Kills The Ant Colony  
Kills Cockroaches Ants and Carpenter Ants

READ THE LABEL BEFORE USING  
KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN

GUARANTEE: Disodium Octaborate Tetrahydrate 1%  
Contains sodium benzoate at 0.25% as apreservative

REGISTRATION NO. 32772 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NET CONTENTS: 0.25 – 10 litre (refill)

Innovative Pest Control Products  
5745 SW 75th Street #191  
Gainesville, FL 32608  
1 561-350-9998

Green Way Liquid Ant and Roach Killer Refill incorporates boron (in the form of disodium octaborate tetrahydrate) in a special food bait which is highly attractive to ants, carpenter ants and cockroaches. Ants and carpenter ants pick up the bait and take it to their nests to feed the colony. Cockroaches will feed directly on the bait and die, but will not share the bait. The boron works slowly and sufficient bait should be made available for at least 14 days of continuous feeding. The ants and carpenter ants will return to their nests after consuming the bait and will feed their young and the queen, destroying the colony. Repeat placement of the bait until satisfactory control has been achieved.

Do not use sprays, foggers or any chemicals or cleaners near the bait containers or placements. This may contaminate the bait and cause the insects to cease feeding.

For control of ants, carpenter ants and cockroaches, use indoors or outdoors near homes, apartments, condominiums, schools, hospitals, restaurants, grocery stores, food processing plants, boats, cruise ships, institutional and commercial buildings, nursing homes, hotels and warehouse.

#### DIRECTIONS FOR USE:

Green Way Liquid Ant and Roach Killer Refill may be used in devices that provide entry to ants, carpenter ants and cockroaches, but protect the bait from exposure to humans, domestic animals and the elements. The bait can be used to refill ant and cockroach bait stations sold with the bait or in ant and cockroach bait stations designed for the addition of bait (Ant Café, Antopia, KM AntPro, Ant Café RTU (Ready To Use) or other similar bait stations).

Green Way Liquid Ant and Roach Killer Refill must be used at full strength for control of cockroaches or carpenter ants. For other ant species, the volume of available bait may be increased by dilution with water or other food grade liquid 1:1 to make bait containing 0.5% active ingredient.

Indoors: Place bait stations 1.5-3.0 metres apart where ants, carpenter ants or cockroaches are numerous. Refill bait stations as needed. Place stations adjacent to food cabinets, sinks, stoves, refrigerators, food storage areas, attics, garages, basements, storage areas and closets. Place on exterior windowsills and in doorways to help prevent entry of ants, carpenter ants or cockroaches. Some bait stations may be designed to be affixed to a wall or placed on a flat surface. When using bait stations, wash hands thoroughly before handling to remove any odours that may be repellent to ants, carpenter ants or cockroaches, i.e. tobacco, garlic, chemicals/cleaners.

Outdoors: Place bait stations near where ants enter dwellings, and near ant-hills in lawns or gardens. For best results place stations in shaded areas or create shade for the bait station. Avoid placing bait station where it will receive direct sunlight whenever possible.

## Antopia Bait Station

Green Way Liquid Ant and Roach Killer Refill for use around structures- The number of bait stations to use will vary with the type of ant and the size of the colony. For initial placement- Place one bait station every 15 metres (50 feet) around the structure to be treated. If any of the bait stations is emptied in less than a week, double the initial placement. Replace baits as needed till feeding activity ceases.

**PRECAUTIONS:** Apply/use only in areas inaccessible to children and pets. Do not apply as a broadcast application. **KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND DOMESTIC ANIMALS.** Avoid contamination of water, foodstuffs and utensils. Wash after use. Wear long pants, long-sleeved shirt, chemical resistant coveralls, chemical resistant gloves when mixing, loading and applying boron.

### FIRST AID:

**IF SWALLOWED:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.  
**IF ON SKIN/CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.  
**IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.  
**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth, if possible.

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Treat symptomatically.

### DISPOSAL:

1. Thoroughly rinse the empty container. Spread rinsings on soil surface around ant hills.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

*Étiquette sur la récipient*

Green Way Appât liquide pour tuer les fourmis et les blattes recharge

Solution insecticide

COMMERCIAL

Formule honeydew

Utilisation à l'intérieur ou à l'extérieur Tue la colonie de fourmis

Tue les blattes, les fourmis et les fourmis charpentières

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Octaborate de disodium tétrahydrate 1 %  
Contient du benzoate de sodium à raison de 0,25 % à titre d'agent de conservation

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION 32772 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,25 – 10 litres (recharge)

Innovative Pest Control Products  
5745 SW 75th Street #191  
Gainesville, FL 32608  
1 561-350-9998

Green Way Appât liquide pour tuer les fourmis et les blattes recharge incorpore du bore (sous forme d'octaborate de disodium tétrahydrate) dans un appât alimentaire spécial qui attire les fourmis, les fourmis charpentières et les blattes. Les fourmis et les fourmis charpentières ramassent l'appât, puis le ramènent au nid pour nourrir la colonie. Les blattes ne partagent pas l'appât; elles meurent après s'en être nourries directement. L'action du bore est lente, il faut donc mettre suffisamment d'appât pour assurer une distribution continue pendant au moins 14 jours. Les fourmis et les fourmis charpentières retournent au nid après avoir consommé l'appât, puis elles nourrissent les portées et la reine, détruisant ainsi la colonie. Répéter la mise en place de l'appât jusqu'à ce que la suppression soit acceptable.

Ne pas utiliser de pulvérisation, de nébulisateur ni d'aucun produit chimique ou nettoyant près des contenants d'appâts ou des mises en place. Cela risquerait de contaminer l'appât, et les insectes cesseraient donc de s'en nourrir.

Pour supprimer les fourmis, les fourmis charpentières et les blattes, utiliser à l'intérieur ou à l'extérieur près des maisons, appartements, condominiums, écoles, hôpitaux, restaurants, épiceries, usines de transformation des produits alimentaires, bateaux, paquebots de croisières, immeubles commerciaux ou de séjour permanent, maisons de soins infirmiers, hôtels et entrepôts.

#### **MODE D'EMPLOI :**

Green Way Appât liquide pour tuer les fourmis et les blattes recharge peut être utilisé dans un appareil dans lequel les fourmis, les fourmis charpentières et les blattes peuvent entrer, mais qui protège à la fois les humains, les animaux domestiques et les éléments naturels contre toute exposition à l'appât. L'appât peut être délivré au moyen de distributeurs remplis au préalable; il peut également être utilisé pour remplir des distributeurs d'appât pour fourmis et blattes vendus avec l'appât même ou conçus pour l'ajout de l'appât (Ant Café, Antopia, KM AntPro, Ant Café RTU (prêt à utiliser) ou autres distributeurs d'appât semblables).

Pour supprimer les blattes ou les fourmis charpentières, Green Way Appât liquide pour tuer les fourmis et les blattes recharge doit être utilisé non dilué. Pour les autres espèces de fourmis, on peut diluer l'appât disponible dans de l'eau ou tout autre liquide de qualité alimentaire (1:1) pour donner un volume qui contient 0,5 % de matière active.

À l'intérieur : Placer les distributeurs d'appât 1,5 à 3,0 mètres les uns des autres là où les fourmis, les fourmis charpentières ou les blattes sont nombreuses. Rechargez les distributeurs d'appât au besoin.

Placer les stations adjacentes aux armoires à aliments, éviers, cuisinières, réfrigérateurs, aires de stockage des aliments, greniers, garages, sous-sols, aires de stockage et garde-robes. Pour empêcher les fourmis, les fourmis charpentières et les blattes d'entrer, placer le piège sur l'extérieur des appuis de fenêtre et dans les entrées de porte. Certains distributeurs d'appât peuvent être conçus pour être fixés à un mur ou placés sur une surface plane. Lorsqu'on utilise un distributeur d'appât, se laver les mains à fond avant la manipulation pour éliminer toute odeur qui pourrait repousser les fourmis, les fourmis charpentières et les blattes, p. ex., tabac, ail, produits chimiques/nettoyants.

À l'extérieur : Placer les distributeurs d'appât près des endroits où les fourmis pénètrent dans les habitations et près des nids de fourmis dans les pelouses ou les jardins. Pour de meilleurs résultats, placer les distributeurs dans des endroits ombragés ou créer de l'ombrage pour le distributeur d'appât. Chaque fois qu'il est possible, éviter de placer le distributeur d'appât dans

un endroit en plein soleil.

Distributeur d'appât Antopia :

Utilisation de Green Way Appât liquide pour tuer les fourmis et les blattes recharge autour des structures : Le nombre de distributeurs d'appât à utiliser varie selon le type de fourmi et la taille de la colonie. Placement initial : Placer un distributeur d'appât tous les 15 mètres (50 pieds) autour de la structure à traiter. Si un distributeur d'appât se vide en moins d'une semaine, doubler la mise en place initiale. Remplacer les appâts au besoin jusqu'à ce que les insectes cessent de se nourrir.

**MISES EN GARDE :** Appliquer seulement dans les zones inaccessibles aux enfants et aux animaux de compagnie. Ne pas appliquer dans le cadre d'un traitement généralisé. **TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.** Éviter de contaminer l'eau, les produits alimentaires et les ustensiles. Se laver après l'utilisation. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, une combinaison résistant aux produits chimiques et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement et de l'application de produits contenant du bore.

**PREMIERS SOINS :**

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes.

**ÉLIMINATION :**

1. Rincer à fond le contenant vide. Verser les rinçures sur la surface du sol autour des nids de fourmis.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser

également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.